



# LE CONSEIL FRANÇAIS D'HÉRALDIQUE

s'étant réuni en assemblée le  
15.11.2008 à Paris  
a examiné les projets d'armoiries de la commune de

**PETIVILLE (76330)**

Il a déclaré le blasonnement suivant :

**D'argent à la bande ondulée d'azur chargée d'une épée haute d'or,  
accompagnée en chef d'un léopard, et en pointe d'une  
boucle franque, le tout de gueules.**

conforme aux lois et règles de la science héraldique,  
et l'a officiellement enregistré dans ses registres sous le numéro

**2008 / 791**

En conséquence de quoi le présent document  
a été délivré pour servir et valoir ce que de droit

Jean-Jacques LARTIGUE  
Président du C.F.H.

